



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON

12 Heures de Tir 10m du Rhône 10m 2018

10^{ème} ANNIVERSAIRE

Cette rencontre, organisée par le Comité Départemental de Tir du Rhône et Métropole de Lyon, en partenariat avec la Cible San Priote, se déroulera le samedi 3 mars 2018 sur le stand de ce club, de 8h00 à 20h00 (gymnase Condorcet, rue Edmond Rostang 69800 St PRIEST)

La feuille d'inscription jointe est sous forme « PDF ». Vous devrez la remplir après l'avoir imprimée et la scanner pour la renvoyer à : forster.rene@orange.fr

Le règlement devra être expédié par courrier à :

René FORSTER 28 chemin des Charmes 69520 GRIGNY

Date limite d'inscription : 12 février 2018

IMPORTANT : Seules les 29 premières équipes inscrites et ayant réglé l'inscription seront retenues

1) Constitution et engagement des équipes

29 équipes de 3 tireurs au maximum pourront concourir.

Chaque club pourra engager plusieurs équipes (pistolet et/ou carabine) avec un ordre de priorité d'inscription. Le nom des tireurs, l'ordre de passages des relais (1,2 ou 3), et la Catégorie (homme/femme/catégorie exacte pour les moins de 20 ans) seront à mentionner sur la fiche d'engagement.

Règles d'inscription

Règle 1

Ouvert aux équipes Pistolet et Carabine.

Règle 2

Equipe libre constituée de 3 tireurs avec possibilité de mixage (homme, femme , jeune).

Règle 3

Deux ou trois clubs peuvent s'associer si l'un d'entre eux ne peut pas à lui seul constituer une équipe.

Règle 4

Inscription d'une première équipe engagée par club, à concurrence des 29 postes, par ordre d'arrivée des candidatures (cachet de la Poste ou date du mail faisant foi).

Règle 5

Les inscriptions pour les équipes suivantes seront acceptées toujours à concurrence des 29 postes, en appliquant les règles de priorité décroissantes suivantes :

- Priorité 1 : Equipe jeunes (<20 ans)
- Priorité 2 : Equipe Femmes
- Priorité 3 : Equipe hommes
- Priorité 4 : Equipe mixte (jeunes, femmes, hommes)

2) Durée :

12 heures : 12 relais de 55 minutes, 30 plombs par relais, temps de passage du relais de 5 mn.

3) Armes : à 1 coup, ou chargées à 1 coup.

4) Arbitrage :

Les règles sont celles de la FFTir

- Essais illimités en début de match de chaque relais.
- Tirs à sec à tout moment du match.

5) Règles de passage des relais

Règles générales :

- Enregistrement des équipes de 7H00 à 7H45
- **Le tireur devra se présenter muni de sa licence FFTir, ou autre fédération, à jour de l'année en cours, signée du médecin.**
- Début de la compétition : **8H00.**
- Fin de la compétition : **19H55.**
- Relais de **55 minutes, 30 plombs, 1 plomb par carton (30 cartons par relais) pour les carabiniers, 2 plombs par carton (15 cartons par relais) pour les pistoliers.**
- Pour chaque relais le tireur disposera de **2** cartons d'essais.

Règles de passage des relais

- Obligation de passer le relais au top des arbitres
- Obligation de passer le relais dans l'ordre déclaré lors de l'inscription (1,2 ou 3)
- Top arbitre pour signifier la fin du relais (55 mn)
- 5 mn de temps mort pour le changement de tireur
- Top arbitre pour nouveau départ.

6) Récompenses

Classement équipes

3 premières équipes pistolet (Coupes, médailles et bons cadeaux)

3 premières équipes carabine (Coupes, médailles et bons cadeaux)

Meilleure équipe jeune

Suivant nombre d'équipes (coupes, médailles,)

Classement individuel

- Un classement individuel pistolet et carabine (Médailles et lots)

Jeunes

Femmes

Hommes

Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.

Une tombola gratuite récompensera bon nombre de participants.

Un repas sera proposé pour environ 10/12 € (entrée, plat, fromage, dessert)

Vous trouverez la feuille d'inscription jointe à ce courrier

Pour tous renseignements s'adresser à : René FORSTER 06 78 80 87 26

